

Réunion du Conseil Municipal du 30 janvier 2023

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 30 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, FERNANDEZ Aurélie, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Points à l'ordre du jour :

Vente des terrains au lotissement des châtaigniers et Questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jérémie PAUPERT est désigné secrétaire de séance.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Vente des terrains au lotissement des Châtaigniers

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite au document d'arpentage du lotissement des châtaigniers, il convient de régulariser le prix de vente des lots en fonction des nouvelles surfaces ; le prix de vente au m² reste à 15,00 € HT (18,00 € TTC), soit par lot :

- lot n°2 (635 m ²) :	9 525,00 HT (11 430,00 TTC)
- lot n°3 (642 m ²) :	9 630,00 HT (11 556,00 TTC)
- lot n°4 (649 m ²) :	9 735,00 HT (11 682,00 TTC)
- lot n°5 (659 m ²) :	9 885,00 HT (11 862,00 TTC)

Accord du Conseil Municipal.

Le Maire :

David ERNEST

Le secrétaire de séance :

Jérémie PAUPERT